

LE JOURNAL LYONNAIS



PARAISSANT TOUS LES JOURS

ABONNEMENTS & VENTE
23, Rue de Lyon, 22

ABONNEMENTS

LYON ET RHONE. — Trois mois, 6 fr. Six mois, 12 fr. Un an, 24 fr.
DÉPARTEMENTS. — — — 8 — — 15 — — 30

ADMINISTRATION & RÉDACTION
3, Rue Stella 3,

M. THIERS ET L'ASSEMBLÉE

La situation actuelle présente une étrange anomalie.

Le gouvernement, issu de l'Assemblée nationale, est soutenu par la majorité de cette Assemblée, dans les questions politiques, et combattu par cette même majorité, dans les questions économiques.

Sur ce second point se trouve vérifiée l'affirmation de M. Thiers disant : « La majorité est plus libérale que moi. »

La situation se complique en ce sens que si la gauche n'est pas toujours d'accord avec le gouvernement en politique, elle est en désaccord complet avec lui en économie financière.

Ce double courant aggrave considérablement les conflits qui surgissent entre les représentants du pays et le chef du pouvoir exécutif de la République.

Nos lecteurs n'ignorent pas que nous luttons de tous nos efforts contre les projets financiers de MM. Thiers et Pouyer-Quertier; nous les considérons comme absolument mauvais, parce que les impôts qu'ils proposent frappent le travail national, et, par conséquent, contiennent en germe des complications sociales.

Nous allons bien plus loin que la commission du budget; celle-ci discute, article par article, le projet financier et s'efforce d'obtenir des dégrèvements partiels; nous voudrions, nous, présenter un contre-projet établi sur des bases complètement différentes; nous voudrions atteindre toutes les opérations sur lesquelles le fisc n'a pas d'action et dont l'endigement — si l'on peut s'exprimer ainsi — serait extraordinairement rémunérateur.

Mais notre opposition n'a pas de succès entendus. Nous voulons que le gouvernement ouvre les yeux à l'évidence, renonce au système protectionniste qui conduirait la France dans de nouveaux abîmes.

Pourquoi M. Thiers ne se convertirait-il pas aux idées libérales en économie; il s'est bien converti à la République, dont il est aujourd'hui la sauvegarde!

La majorité de l'Assemblée a d'autres vues et d'autres espérances.

Les détails que nous publions plus loin sous les rubriques; *Crise politique* et *Crise économique*, doivent être complétés ici.

Nos correspondants de Versailles nous transmettent les renseignements suivants :

1^o La droite, d'accord avec la gauche, ne veut pas prendre de vacances avant que la question financière ne soit vidée.

2^o La droite a repoussé la proposition, renouvelée pour la vingtième fois, et tendant à proroger pour deux ans le pouvoir de M. Thiers en qualité de chef de l'exécutif de la République française.

Cette résolution de la droite est une véritable menace dans le moment actuel, si on la rapproche surtout du renseignement qui suit :

3^o Le projet d'impôts sur les Revenus présenté par M. Casimir Périer est appuyé par les différents groupes monarchiques; et une fusion est bien près de s'établir avec la gauche qui veut l'impôt sur le Revenu; ce n'est plus qu'une affaire de nuances et d'application.

4^o La lutte gouvernementale s'établira sur ce projet de loi et la droite espère que cette affaire sera la pierre d'achoppement contre laquelle M. Thiers et le Gouvernement se briseront.

Malgré tout, cependant, M. Thiers est calme et confiant.

Tout nous porte à croire, connaissant l'habileté du chef du Pouvoir exécutif, qu'au dernier moment, et par une volte-face hardie, il apportera un projet largement conçu, qui ralliera les hommes de progrès, et qui entraînera les membres de la droite, déjà engagés trop avant pour reculer.

Nous souhaitons sincèrement qu'il en soit ainsi; car, si l'adoption des mesures financières proposées serait désastreuse, le triomphe de la droite, en donnant libre carrière aux tentatives de restauration, précipiterait les événements.

Il est temps encore de délivrer le pays, à l'intérieur et à l'extérieur; il est temps de garantir le présent et d'assurer l'avenir; mais le chef du Pouvoir exécutif de la République

française l'a dit lui-même dans une autre circonstance : « Il n'y a plus une seule faute à commettre. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 31 juillet 1871.

Le *Journal des Débats* dit que M. Thiers a accepté, hier soir, la démission de M. Jules Favre.

Le conseil municipal de Paris se réunira décidément vendredi prochain. Il entendra l'exposé de la situation financière et délibérera sur l'emprunt.

Paris, 31 juillet 1871.

Les avis de Versailles confirment que la démission de M. Jules Favre est acceptée.

Le nouveau ministre des affaires étrangères n'est pas désigné; on pense cependant que ce sera M. de Broglie, ambassadeur en Angleterre, dont il a été précédemment question.

La démission de M. Jules Simon est démentie.

On a le résultat des élections municipales de la ville de Mulhouse qui a été annexée à l'Allemagne.

Sur 40,980 électeurs inscrits, il n'y a eu que 725 votants et 40 bulletins nuls.

Paris, 31 juillet, 2 h., matin.

Voici le résultat des élections municipales complémentaires de Paris :

Sont élus : MM. Durand, Métivier, Mottu, Toppard, Seraphin.

Duhaynin, Gradoz, Noblanc, Gobbé, Duval.

Leon Thomas, Allain-Target, Murat, Ferret.

Rigaud, Clémenceau, Harold, Vautier, Cantagrel.

Lockroy, Ranc, Bouvery, Paymail, Jacques.

Baudoin, Chevallier, Dupuy, Blanche, Leclerc.

Rian, Rondelet, Bretton, Beudant, Delzent, Dargent, Gavrel, Ohnet, Gilles.

Desouches, Lavocat, Collin, Pretet, Denizot, Perinelle, Goin, Leveillé, Marmotan, Richard.

Total : vingt candidats de l'Union parisienne; vingt-six du comité de la rue Turbigo et deux de la Commune.

Paris, 31 juillet 1871.

De nombreuses grèves sont signalées en Allemagne. La population ouvrière est en ébullition à Bade, en Bavière, en Wurtemberg et dans le royaume de Saxe. Le chef de ce mouvement socialiste est un nommé Eckstein, qui a soulevé d'abord tous les ouvriers cigariers des pays que nous venons de citer. Les autres corps d'état suivront.

On annonce l'apparition, à Genève, du journal la *République universelle*, organe de l'Internationale.

Nouvelles de l'étranger

Genève, 31 juillet 1871.

L'ex-empereur Napoléon III est arrivé avant-hier soir d'Angleterre. Il est descendu à l'hôtel de la Métropole.

Londres, 31 juillet 1871.

Au meeting d'Hyde-Park, convoqué pour protester contre l'octroi d'une liste civile au prince Arthur, des discours très-violents ont été prononcés.

La police a informé les organisateurs d'un autre meeting, annoncé pour ce soir à Trafalgar-Square, que la réunion était prohibée.

Audger et d'autres ont décidé de tenir le meeting.

New-York, 31 juillet 1871.

M. Poutwel a ordonné l'achat de 5 millions d'obligations et la vente de 7 millions d'or pendant le mois d'août.

Explosion d'un bateau à vapeur : 50 tués, 150 blessés.

LA CRISE

Une dépêche que l'on vient de lire annonce que la démission de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, a été acceptée par le chef du Pouvoir exécutif.

C'est un commencement de solution à la crise politique.

Mais il importe d'en faire connaître toutes les difficultés. Le *Soir*, dont on

feuilleton du JOURNAL LYONNAIS

LA MAITRE D'ÉCOLE

XIX

Brutus ne prit point garde à ces propos; il n'était inquiet que du silence du curé, qui n'avait pas démenti l'accusation portée par les paysans.

Cependant, revenu de ce premier mouvement où elle lui était apparue comme une certitude, il essayait d'en douter encore, et il dit au vieillard, d'un air triste et résigné :

— Mais qu'est-ce que je leur ai fait pour me dire des infamies comme ça ?

— C'est, répondit tristement le curé, ont eu tort de te le dire en insistant; mais enfin, c'est la vérité.

— La vérité ? répéta Brutus.

— Oui, tous les jours monsieur Hector va chez Rosalie pendant que tu n'y es pas, et il y demeure jusqu'au soir.

— Eh bien ! après ? dit Brutus.

— Après ? dit le curé tristement; je voudrais croire qu'il n'y a rien de mal dans tout cela; mais ça n'est guère possible; un homme comme monsieur de Lugano ne va pas chez une pauvre fille comme Rosalie pour le plaisir de causer avec elle.

Brutus ne concevait pas trop cela dans sa naïve honnêteté; mais le curé ajouta :

— Est-ce que tu connaissais ces visites ?

— Non; c'est la première fois que j'en entends parler.

— Eh bien, mon pauvre Brutus, on ne se cache guère que pour mal faire.

Cette raison rendit à Brutus sa conviction, mais non plus sa colère, et il se laissa tomber sur une chaise en pleurant et en disant :

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! est-ce bien possible !

— Le mal n'est peut-être pas sans remède.

— Mais, monsieur le curé, qu'allons-nous devenir ? où voulez-vous que nous nous cachions ? Quel malheur, mon Dieu ! quel malheur...

C'était bien toujours l'homme misérable habitué à souffrir, et qui retomrait sur lui-même sans penser à accuser. Il n'avait pas encore une pensée de malédiction pour sa sœur ni une idée de vengeance contre Hector.

— Il faut parler à Rosalie, lui dit le curé; il faut lui faire des remontrances.

— Elle ne m'écouterait pas, monsieur, elle ne m'éconterait pas ! Vous devriez venir la prêcher, vous. Oh ! je vous en prie, venez ! Que voulez-vous que je lui dise, moi ?

— Eh bien, soit, j'irai demain la voir, je lui parlerai !

— Oui, il n'y a que vous qui puissiez la sauver.

Le curé leva les yeux au ciel; il lui sembla qu'il n'y avait rien à dire à un frère qui n'avait pas une plus haute

idée de ses droits sur sa sœur; et il lui promit alors d'y aller le lendemain.

Brutus le quitta que la nuit était déjà venue.

Il s'en alla lentement, le désespoir dans l'âme, et décidé à ne rentrer que fort tard dans la nuit, à l'heure où il ne pourrait pas voir Rosalie. Il gagnait déjà un sentier détourné qui devait le conduire vers la colline où il allait tous les soirs, lorsqu'il fut tout-à-coup assailli par cinq ou six hommes armés de bâtons, qui l'attaquèrent avec une telle violence qu'il était tombé évanoui avant d'avoir pu se défendre.

La nuit était avancée lorsqu'il revint à lui. Le souvenir de ce qui s'était passé au village ne lui revint que très confusément; mais il reconnut Coelès qui lui léchait les mains et le visage. Il se releva comme un homme ivre et gagna sa maison en chancelant.

La fièvre battait dans son cerveau et il n'avait véritablement conscience ni du passé, ni du présent, lorsque, arrivé au pied du petit escalier qui

soldats à pied et à cheval en grand nombre maintenaient rigoureusement le bon ordre.

La première partie de la fête, c'est-à-dire la fête de jour tout entière, se composait exclusivement d'exercices nautiques.

Le programme en annonçait le commencement pour une heure et demie, mais elle n'a commencé qu'à trois heures et demie, et personne ne s'est plaint qu'on ait laissé se calmer un peu l'ardeur du soleil de midi.

Les joutes à la lance ont ouvert la marche des plaisirs. En général, on trouvait que les lutteurs n'égalaient pas ceux du temps passé, le temps des Marmet et de Serraille; cependant, il y a eu un beau coup: deux lances ont été brisées dans les mains de deux vigoureux champions, qui, désarmés tous deux, ne sont tombés à l'eau ni l'un ni l'autre.

Le jeu du mât de cocagne est venu ensuite, mais il a très peu duré: le prix ayant été enlevé par un des premiers concurrents.

On a procédé, après cela, au jeu amusant du tonneau, auquel a succédé la pantomime que l'on a généralement trouvée longue et peu réjouissante. Puis est venue la lutte à la nage, dont le prix, vaillamment disputé, a été gagné par M. Favre, président de la société des Sauveteurs du Rhône.

Le jeu des couronnes, exécuté par d'habiles plongeurs, a complété d'une façon très heureuse la série des exercices sérieux, et une chasse aux canards, complètement ratée, a épuisé définitivement le programme au moment précis où sonnaient sept heures.

Tous ces jeux ont été suivis avec le plus vif intérêt par une foule d'au moins vingt mille spectateurs debout, sur les berges, assis aux places réservées de l'île des Cignes ou dans les innombrables barques pavisées qui sillonnaient le lac en tous sens.

La musique du 16e régiment d'infanterie placée dans l'île des Tamarins, a essayé de se faire entendre pendant toute la durée de la fête de jour.

Les spectateurs des places réservées avaient droit au transport gratis aux différentes îles, dans de grands bateaux appartenant à l'autorité militaire, dont le service était fait avec beaucoup d'ordre et de convenance par les soldats du 16e régiment d'artillerie (pontonniers).

Aucun accident n'a été signalé. Il y a eu seulement un incident comique. Un artilleur de la garde nationale voulant monter d'un bateau sur le ponton où se jouait la pantomime a manqué son coup et est tombé dans l'eau d'où il s'est tiré vigoureusement lui-même, au bruit des rires de tous ceux de sa chute.

Maintenant que dire de la fête de nuit? Soyons franc, on s'attendait à mieux.

L'illumination des bords du lac n'était que partielle, beaucoup trop partielle, insuffisante. Quelques rares ballons lumineux et quelques feux de bengale tirés à de grands intervalles, quelques feux de bengale et c'était tout.

Mais l'illumination totale du lac aurait coûté fort cher et le but principal de ces fêtes n'est pas de rompre le cœur de nos yeux. Il vaut donc que nos yeux aient été moins charmés et que nos malheureux soldats blessés aient à se partager une plus belle recette.

D'ailleurs, si les yeux n'étaient pas pleinement satisfaits, les oreilles ont tout sujet de l'être, car les discours prononcés par M. Chapolard, placés sur le lac, ont été entendus jusqu'à l'extrémité du lac.

Malheureusement, vers dix heures, une pluie assez abondante est venue interrompre peu brusquement les fêtes. Les Lyonnais ont donc gardé le souvenir.

On nous a écrit de... Coûteux à l'heure... saient...

Le Journal Lyonnais

La distribution des prix aux élèves des écoles libres et laïques a eu lieu hier, dimanche, à trois heures, comme nous l'avons annoncé, dans la grande cour du Palais Saint-Pierre, ornée de trophées de drapeaux et couverte de tentes élégantes.

M. Brun, président de la Société des écoles libres et laïques, présidait cette cérémonie à laquelle la musique du 9e bataillon de la garde nationale avait prêté son bienveillant concours. Plusieurs membres du Conseil municipal étaient présents, entr'autres MM. Chaverot, Chapuis, Crestin, Girardin, Manillier, Marceau, Mazerat, Verrières, etc.

M. Guillot, avocat, membre de la Société d'enseignement, a fait un discours très-applaudi. Les jeunes filles élèves ont récité diverses pièces de poésie, après quoi les jeunes garçons ont exécuté plusieurs chœurs avec un grand succès.

A six heures, cette fête de famille était terminée. C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que la retenue sur les employés de l'Etat allait être appliquée à la date du 31 juillet.

Les propositions nouvelles ont été données en dernière, et la retenue ne sera appliquée que le règlement du budget.

Il serait singulier, en effet, qu'une mesure pareille, sur l'opportunité de laquelle on est loin d'être d'accord, fût mise à exécution sans que l'Assemblée nationale eût été appelée à donner son avis.

M. Laperche, colonel d'état-major, vient d'être nommé aide-de-camp du général Bourbaki, à Lyon.

C'est au général Laperche fut adressée la fameuse lettre que M. Rosset, lors de la sommation faite au général, le 1er mai.

Samuel a été célébré à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, qui a été marqué par un grand succès.

M. Laborde et Mlle M... étaient entourés à la fin de la cérémonie par de nombreux amis qui adressaient à l'heureux pâtre des vœux de bonheur.

Le mariage se séparait, venu, lors qu'un incident heureux est la bonne pensée de faire la part de la famille dans cette fête de famille.

Les paroles émues les ont laissés à nos soldats de la Suisse orientale qui se préparent aux inondations...

Le mariage s'est terminé son appel, la jeune mariée improvisait une quête à laquelle chaque invité s'est empressé de verser.

La part de la famille, c'est la part de la bonne action est un présage de plus pour le bonheur des nouveaux mariés.

Le Journal Lyonnais a été désigné pour recevoir le montant de la quête (64 fr. 50 c.) que nous nous sommes empressés de faire passer au central de la souscription des inondés suisses.

La préfecture du Rhône nous a communiqué que Pavis suivant: M. le conseil de France à Orléans vient de...

On nous a écrit de... Coûteux à l'heure... saient...

On nous a écrit de... Coûteux à l'heure... saient...

On nous a écrit de... Coûteux à l'heure... saient...

On nous a écrit de... Coûteux à l'heure... saient...

un premier voyage, ils seront valables pour une nouvelle entrée en Russie sans autre...

Vendredi matin, à six heures, un jeune garçon a quitté l'école municipale, place Rouville, disant à ses camarades qu'il allait se faire berger. Depuis on ne l'a plus revu, et ses parents ont fait de vaines recherches.

Il s'appelle Fleury Juge; il a douze ans, mais il est très-grand pour son âge; il portait un mauvais pantalon marron, une blouse bleue serrée par un ceinturon en cuir noir; il était tête nue, cheveux ras.

Prière de donner de ses nouvelles à M. Juge, rue de l'Annonciade, 42.

Le 5me numéro du Rural, brochure hebdomadaire, est en vente à la librairie Evarard, 32, rue de Lyon; prix, 40 centimes. — Le numéro est consacré à Paschal Grousset et à Eugène Vermesch (Le Père Duchêne).

CONCERTS POPULAIRES au Grand-Théâtre. DIRECTION DE M. J. LOIXINI. PLACE DE LA FOUR. Les Mardis, Jeudis et Dimanches de 8 heures à 10 heures du soir. BUREAU à l'Opéra. — PRIX D'ENTRÉE: 50 c. Programme du mardi 1er août.

- 1re PARTIE 1° Ouverture de la Circassienne AUBEN. 2° Les Gardes du Roi, valse GODEFREY. 3° Entr'acte de Philémon et Baucis. GOUNOD. 4° Ouverture de Mascariello CAR... 2e PARTIE 1° Ouverture de Si j'étais Roi ADA... 2° Fantaisie caractéristique pour flûte, exécutée par l'auteur NAUWELAERS. 3° Marche militaire ASCHER. 4° Polka sur les motifs de Didon, de Plangini fils BOUSQUAT.

On dit en plein été, le 17 juin 1893. Les brigands arrivèrent à la porte du dortoir; ils avaient franchi les barrières et les chantiers de construction. Les autres, qui étaient de Debril, avaient été surpris et pénétrés...

Les leviers... munis firent... mais le lit de la sœur Elisa la... elle cria... Ses combats... quelques-uns... Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes.

La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur... clarté vacillante de la... Du couloir seulement arrivait un bruit confus.

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

turent impuissants à lui rendre la santé. Elle mourut deux mois après, consumée par la douleur et sans avoir révélé le mot de ce mystère.

On suppose qu'en s'enfuyant elle avait été arrêtée par un des bandits et qu'elle reconnut son frère. Le cri de douleur et d'espérance qu'elle fit entendre déterminait les malfaiteurs à s'enfuir.

Les soupçons ne s'étaient pas encore portés sur ce jeune homme, et l'on ne remarqua pas tout d'abord qu'il ne vint pas visiter sa sœur pendant sa lente agonie.

Cependant, mademoiselle de Vialar ne resta pas dans l'inertie. Elle porta plainte et intéressa à sa cause non-seulement la justice, gardienne naturelle de la sécurité publique, mais encore la population tout entière de Gaillac.

Pendant que la justice faisait une enquête et mettait en accusation deux portefaix, les nommés Thermes, dit Troublé, et Vialar, dit Requista, la garde nationale avait organisé un poste de surveillance dans le couvent même.

Les deux accusés furent traduits devant la cour d'assises du Tarn, séant à Alby, et acquittés, faute de preuves. Ils firent réellement partie de la bande; on les retrouvera plus tard.

Les violentes émotions éprouvées par mademoiselle Emilie de Vialar ébranlèrent sa constitution; elle ne put que peu de temps contre la maladie qui la minait; après avoir traîné pendant quelque temps une existence malade, elle mourut à Marseille, laissant en pleine prospérité l'œuvre qu'elle avait fondée.

Tels furent les tristes résultats de l'expédition du 17 juin 1833.

Mais l'attaque du couvent de Saint-Joachim-de-l'Apparition ne fut pas le seul fait qui signala cette nuit.

On n'a pas oublié que Mina s'était abstenue d'y participer; n'ayant de compte à rendre à personne de sa conduite, il s'était réservé la direction d'une tentative tout aussi périlleuse que l'envahissement d'un couvent.

Il ne s'agissait de rien moins que d'arrêter une diligence, avec l'aide de Quillou, de Cazelles, de Solomiac et de deux ou trois autres.

Cazelles exploitait un four à plâtre, que l'on appelait la Verrerie, parce qu'il y avait eu à cet endroit une verrerie, depuis longtemps abandonnée.

C'est chez lui que les brigands dînèrent ce soir-là, et ils firent de leur mieux pour que tous les passants les vissent et les entendissent. Toutes les fois qu'ils aperçurent un habitant de Gaillac se dirigeant vers la ville, ils l'interrompaient et le forçaient à aller à la Verrerie.

Ils quittèrent ce lieu en toute hâte, et se portèrent à Toulouse, où Quillou avait une auberge.

Cette auberge était réputée la plus mauvaise de Gaillac, parce qu'il n'y avait presque jamais personne. Quillou était seul; il n'avait ni lesureur domestique et quand la fantaisie lui en prenait, il passait sa porte, et s'inquiétait de la venue des voyageurs qui pouvaient venir se reposer.

Ce n'était pas incurie de sa part, c'était calcul; en cette circonstance, cette négligence habituelle lui servit.

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...

Le silence s'était rétabli au dehors. On n'entendait plus le bruit des leviers ni les pas des hommes. La porte, à demi effondrée, laissait percer une faible lueur...